

FORUM RÉGIONAL SUR LA COOPÉRATION Coopérative de développement régional Gaspésie – Les-Îles

19 septembre 2012

DÉVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITÉ DANS LES COMMUNAUTÉS

Comment la coopération peut répondre aux besoins du maintien et du développement des services de proximité dans les communautés?

Animation :

- Marie-Joëlle Brassard, CQCM
- Marie-Chantale Fournier, CLD Haute-Gaspésie

Prise de note :

- Sophie LeBlanc, CLD d'Avignon
-

Premier groupe

Tour de table et mise en contexte :

Chaque participant présente ses intérêts et attentes envers l'atelier. Les participants partagent une volonté commune de mieux connaître les possibilités offertes par la formule coopérative pour les services de proximité et se demandent dans quelles situations les coopératives peuvent être formées.

Mme Brassard souligne que les participants sont en majorité des «passeurs», qui veulent aller chercher des connaissances pour mieux intervenir avec les gens (des ressources en soutien au développement).

Mme Brassard mentionne que dans une coopérative, tout doit être réfléchi en fonction du membre et de ses besoins. Le destinataire du service doit être au centre des préoccupations. La finalité doit être claire; il est important de définir l'objectif et le moyen et de toujours se rappeler pourquoi on se met ensemble.

Q : Un participant demande s'il est possible de former des coopératives qui font de l'économie autrement, sans reposer sur les échanges monétaires.

R : Mme Brassard rappelle que le but d'une coopérative est toujours de répondre au besoin. L'argent est seulement le moyen. C'est entre autres ce qui fait qu'une coopérative a une longévité plus grande.

Q : Une participante donne l'exemple des écoles dans les petits villages pour rappeler qu'il faut toujours ramener la finalité au centre des préoccupations. Elle mentionne que présentement, on a l'impression que la finalité est toujours de ne pas perdre l'école, au lieu de se demander de quoi on a besoin.

R : Mme Brassard présente l'exemple d'un comité qui s'est formé avec des représentants de cinq villages sous forme coopérative, afin de maintenir une seule école vivante. Les 5 municipalités n'avaient pas d'autre choix, il fallait regrouper les élèves. L'endroit a été déterminé en fonction de la clientèle. Il faut toujours se demander qu'est-ce qu'on veut pour nos familles, qu'est-ce qu'on veut pour nos jeunes?

Q : Une participante se demande pourquoi le modèle coopératif peut être pertinent dans le milieu de l'éducation, parce qu'il n'y a pas de vente de produits ou de services.

R : Mme Brassard précise qu'une école fait de la prestation de service. Elle donne l'exemple de «l'Accorderie» à Québec, un système d'échange de temps et de services (banque d'heures) sous la forme d'un collectif.

Une participante précise que dans sa coopérative, les clients ne paient pas pour les services, car le financement vient du gouvernement.

Q : Un participant se questionne sur la dynamique employeurs-employés dans une coopérative, considérant les principes d'égalité.

R : Mme Brassard précise que la gouvernance au sein des coopératives est quand même bien structurée, il y a un organigramme et une hiérarchie. Chaque personne a sa définition de tâche. L'organisation est très importante. Elle spécifie que souvent, les écarts entre les salaires sont moindres dans une coopérative que dans une entreprise privée.

Un participant mentionne que dans sa coopérative, l'organisation du travail est bien structurée.

Deuxième groupe

Présentation et mise en contexte de l'atelier :

Mme Brassard résume les grands éléments exprimés lors du premier atelier et invite les participants du deuxième groupe à poursuivre la réflexion.

Elle rappelle qu'il ne faut pas perdre de vue à qui on s'adresse et éviter la perte de contact avec le membre. La finalité est l'élément principal, peu importe le secteur d'activité.

Mme Brassard mentionne également les questionnements sur les principes d'égalité vs le fonctionnement, en rappelant que tout le monde n'est pas «boss» dans une coopérative. La gouvernance des coopératives est structurée avec des règles de fonctionnement. Le décisionnel est séparé du fonctionnement organisationnel.

Mme Brassard rappelle également que la coopérative n'est pas une planche de salut. Il faut toujours se poser la question : qu'est-ce que je veux pour ma communauté? Pour mes membres? Il ne faut jamais perdre de vue la finalité.

Remarques : Concernant les questions de gouvernance, un participant qui travaille au sein d'une coopérative souligne qu'il fait la distinction entre son métier et la gouvernance de la coopérative. Quand il entre travailler le matin, il est un travailleur comme les autres et met son chapeau de travailleur. Quand il est au c.a., il met son chapeau d'administrateur. Il mentionne que si les employés n'avaient pas racheté l'entreprise il y a quelques années du propriétaire (privé), l'entreprise aurait quitté la région.

Un autre participant souligne que si cette entreprise n'avait pas été une coopérative, elle serait certainement fermée aujourd'hui, considérant tous les problèmes dans le secteur forestier.

Q : Un participant qui gère une entreprise d'économie sociale (sous forme d'OBNL) souligne que selon lui, le statut n'est pas si important, c'est la finalité qui compte. La coop n'est pas la seule solution; les OBNL partagent les mêmes valeurs. Les OBNL visent aussi la prise en charge du milieu par le milieu, on atteint la même finalité.

R : Mme Brassard répond que ce sont deux structures différentes. Dans le statut coop, il y a des règles très strictes d'obligations envers les membres, ce qui n'est pas nécessairement le cas dans une OBNL. Au niveau légal, les obligations ne sont pas les mêmes. Les obligations sont beaucoup plus exigeantes dans une coop, mais en même temps on est protégés.

Discussion :

Mme Brassard demande s'il y a des exemples d'entreprises qui pourraient être reprises par des travailleurs.

Un participant répond qu'il n'en voit pas nécessairement dans sa région, ce sont de petits villages. Mais il souligne qu'il faut une prise en charge pour continuer les services, sinon on va les perdre.

Une participante souligne qu'il faut penser à de nouvelles formules pour assurer le maintien des services. Il faut éviter que les gens quittent les villages parce qu'il n'y a pas de services. Elle se demande entre autres si on peut penser à de nouvelles formules en regroupant des petits villages.

Mme Brassard redonne l'exemple de la coopérative en services multi-activités avec un c.a. et les 5 maires, en se posant la question : Qu'est-ce qui est le mieux pour nos citoyens? Il faut faire une mise en commun de ressources et d'expertises.

Mme Brassard souligne qu'il faut se poser la question : «Qu'est-ce qui est viable?». Il faut aller chercher les leaders dans chaque communauté. Si le maire garde le projet pour lui, ça ne marchera pas. Il faut qu'il redonne le projet à la communauté.

Un participant souligne que c'est vraiment un choix de société d'occuper le territoire. On ne peut pas faire vivre une communauté sur le bénévolat, car ils vont s'essouffler.

Des participants se questionnent sur l'avenir des petites communautés.

Mme Brassard souligne que des études proposent que le seuil de viabilité soit à 500 habitants. En bas de 500, c'est problématique.

Q : Un participant demande «on fait quoi en bas de 500 ?»

R : Selon Mme Brassard, il faut réfléchir : est-ce qu'on veut un avenir? Il faut aller vers quelque chose qui va nous stimuler, nous motiver. La fin d'un village, c'est quand les gens ne sont plus intéressés à y être, quand ils se perçoivent négativement. La vraie ressource dans une communauté, c'est la personne et sa relation avec le territoire. Qu'est-ce qu'on dessine pour l'avenir?

Q : Un participant se demande : «est-ce que ça pourrait être une obligation pour les citoyens de payer pour des services comme un dépanneur, au même titre que les taxes municipales?».

R : Mme Brassard répond que ce n'est pas légal. Il faut peut-être davantage fonctionner avec un membership des citoyens pour une coopérative. Il y a d'autres moyens pour une municipalité de contribuer à la survie des services de proximité (par exemple, mettre à profit les ressources de la municipalité, etc.).

Q : Une participante demande s'il y a des étapes à respecter, s'il faut d'abord passer par des services de base, est-ce que les choses doivent se faire par étape, ou aller plus loin tout de suite.

R : Mme Brassard répond que le développement n'est pas linéaire, il n'y a pas d'étapes A-B-C-D. Il faut insister sur la planification, voir quels sont les besoins, etc. Il faut bien préparer les gens, les amener à se projeter. Une coopérative, c'est plus long à mettre en place, mais ça dure plus longtemps. Dessiner plus loin, c'est plus long.

Discussion :

Un participant donne l'exemple de la coopérative de Saint-André, des bénévoles ont fait 30-40 heures/semaine. Ils sont présentement en train de voir les possibilités d'embaucher une personne handicapée avec l'aide de subventions. Ils ont besoin d'une ressource pour prendre la relève et décharger les bénévoles. Le dépanneur n'aurait pas pu être repris par un privé, car il n'était pas rentable. Si les bénévoles n'avaient pas repris le dépanneur, il n'y avait plus de services. Il faut trouver d'autres alternatives. Les bénévoles ont vu les possibilités de développement dans leur communauté, qu'ils n'auraient pas vu autrement.

Une autre participante souligne que ce sont tous des gens de l'extérieur qui s'impliquent dans la coop. Elle mentionne que le recul offert par le forum d'aujourd'hui aide à voir pourquoi on le fait.

Mme Brassard souligne que les collectivités qui ont vécu plusieurs échecs peuvent laisser tomber et reproduire constamment les mêmes échecs, les mêmes "patterns". Quand arrivent des nouveaux arrivants, ça donne un nouveau regard sur les possibilités, les opportunités, les avantages, ce que les autres citoyens ont de la difficulté à voir. Souvent, les citoyens ont trop vécu d'échecs. Il y a des ajustements à faire.

Une participante affirme qu'il faut construire des expériences positives pour enlever les expériences négatives.

Mme Brassard appuie cette idée qu'il faut faire vivre des expériences positives, les montrer.

Un participant souligne que dans son territoire, la MRC a fait un exercice de planification stratégique. Un exercice réalisé dans un village avait montré que la vision des citoyens était que leur village s'éteigne tranquillement. Constat : il faut briser le cercle du défaitisme.

Une participante souligne qu'elle a effectué un exercice de ligne du temps avec des citoyens d'un village pour voir les bons coups réalisés dans les villages, ce qui est un exercice très motivant pour voir des réussites du milieu.

Q : Un participant demande s'il est possible de développer plusieurs coopératives dans un même village. Il cite en exemple le village de St-Camille (Estrie), où il existe près de 35 coopératives. Il se demande si ça peut se faire dans d'autres villages, si ça prend plusieurs personnes pour former une coopérative. Faut-il être un minimum de 10?

R : Mme Brassard répond que ça prend 3 personnes pour constituer une coopérative de travailleurs (5 pour les autres types de coopératives) pour faire une coopérative. Pas nécessaire d'être 10 ou plus pour commencer.

Mme Brassard souligne qu'il faut trouver une stratégie pour conserver le leadership. Il n'est pas nécessaire de miser sur des gros projets. Chaque petite réussite doit être mentionnée tout le temps comme un gros succès.

Les grandes idées principales pour résumer l'atelier :

- Importance de la finalité
- Organisation vs gouvernance et fonctionnement
- Partager le leadership, les savoir-faire, redonner, assurer la relève, information, etc.
- Les Passeurs
- La planification, les besoins, se dessiner un projet collectif
- Autres modèles, autres formules (travailler de façon différente)